

## TEXTE ADOPTÉ n° **804**« Petite loi »

## ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SESSION ORDINAIRE DE 2021-2022** 

17 février 2022

## PROJET DE LOI

autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Singapour,

> ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN PREMIÈRE LECTURE.

 $L'Assembl\'ee \ nationale \ a \ adopt\'e \ le \ projet \ de \ loi \ dont \ la \ teneur \ suit:$ 

Voir les numéros : 4425 et 5028.

## Article unique

Est autorisée l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Singapour, signée à Singapour le 22 juillet 2020, et dont le texte est annexé à la présente loi <sup>(1)</sup>.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 17 février 2022.

Le Président, Signé : RICHARD FERRAND



ISSN 1240 - 8468

<sup>(1)</sup> Voir le document annexé au projet de loi n° 4425.